

Académie de POITIERS
COLLEGE FONTBRUANT
15 rue du Collège
17250 SAINT-PORCHAIRE
ce.0170055t@ac-poitiers.fr
Tél. : 05.46.95.60.47
Fax : 05.46.95.60.17

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration
Date : Mardi 19 Juin 2018

Année scolaire : 2017-2018
Numéro de séance : ④
Date de transmission de la convocation aux membres : 08/06/2018
1^{ère} convocation (oui/~~non~~) : 08/06/18
2^{ème} convocation (~~oui~~/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : M. CATROU Rémy
Secrétaire de séance : VINET Josiane
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Ordre du jour

I – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE DE L'ETABLISSEMENT

- 1.1 – Préparation de la Rentrée Scolaire 2018
- 1.2 – Règlement Intérieur
- 1.3 – Validation I.M.P.

II – VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT

- 2.1 – Décision Modificative pour vote
- 2.2 – Décision Modificative pour information
- 2.3 – Budget modifié Italie
- 2.4 – Bilan des voyages
- 2.5 – Tarifs demi-pension et taux des charges communes
- 2.6 – Répartition des crédits globalisés
- 2.7 – Diverses conventions :
 - . Appartement en location
 - . Location salle polyvalente : Tai Chi – Théâtre Ö Vert
 - . Secteur Jeunesse
 - . Groupement d'achats La Rochelle
 - . Mise à disposition des locaux "stage de réussite CM2"

III – QUESTIONS DIVERSES

A déposer au Secrétariat 48 heures avant la date du conseil.

Annexes [nombre – titre] :

PRESENCE au CONSEIL

Séance du Jeudi 29 Mars 2018

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[α]	A[α]	E[α]	Nom - Prénom	P[α]	A(*)	E[α]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	CATROU Rémy	X						
	Gestionnaire	DECROUY Brigitte	X						
	C.P.E.	BOLAFFI Isabelle	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	DOUBLET Michel SEGUIN Brigitte	X		X				
	Groupement de communes								
	Commune siège	GUILBAUD Christiane			X				
	Commune siège	GRENON Jean-Claude			X				
PERSONNALITE QUALIFIEE									
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	LALANNE Céline	X						
		JAMMES Christine			X	LEGRAND Nathalie	X		
		GUILLOIN Dylan	X						
		GAUVRIT Christelle	X						
		PATURAUD Manuel	X						
		MARSEILLE Vincent	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	PAPONET Sylvie	X						
		VINET Josiane	X						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	FAURE Yannick	X						
		LOUASSIER Nadège	X						
		MESLIN Emmanuel	X						
		CUSSAC Géraldine	X						
		RAIMBERT Cathy	X						
		ANCELOT Hélène			X	RIEU Sandie	X		
	Elèves	CARVALHO Théo			X				
		CHABOT Manon			X				

[α] P : 18 Présents - A : Absent - E 7 Excusés (dont 2 remplacés)

Compte-rendu des débats

4) Le Projet d'Établissement

M. le Principal précise que le projet d'établissement 2018-2021 sera proposé au Conseil d'Administration de Septembre. Initialement prévu pour cette fin d'année, le rectorat a donné la possibilité aux établissements de prendre un peu plus de temps pour son élaboration déjà bien avancée.

Une réunion du Conseil Pédagogique a déjà permis de faire le bilan de projet 2014-2017.

Une réunion plénière des enseignants a déterminé la trame des 4 priorités sur la base du Projet Académique et une séance de travail est prévue dans la 1^{ère} semaine de Juillet.

La finalisation début septembre permettra d'inclure les apports et le regard des nouveaux personnels dans la définition des actions à mettre en œuvre.

5) Modification du calendrier scolaire

M. le Principal indique que la 1^{ère} semaine de juillet sera perturbée :

- 15 professeurs sont convoqués pour la correction des épreuves du DNB les mardi 03 et mercredi 04 juillet 2018
- les 3 professeurs RUPN (référents pour les ressources et usages pédagogiques numériques) sont convoqués le jeudi 05 juillet au collège de Courçon.

Il précise également que la 1^{ère} semaine de juillet la présence des élèves s'amenuise de plus en plus pour être quasiment nulle en fin de semaine.

Les professeurs ayant besoin de se réunir pour travailler sur les différents projets pédagogiques, il demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de ne pas accueillir d'élèves le vendredi 06 Juillet 2018.

Vote :

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la demande de fermeture de l'établissement le vendredi 6 juillet 2018.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSENTION

La société de transports scolaires sera prévenue afin qu'elle n'assure pas le ramassage des élèves.

1.2 Règlement Intérieur

Ce règlement intérieur qui avait l'objet d'une réécriture l'année scolaire passée fonctionne plutôt bien car peu de parents nous interrogent.

Des parents membres du CA pensent qu'il faudrait peut être revoir, dans l'article 7 relatif aux entrées et sorties des élèves, le régime 1.

M. le Principal précise que des améliorations pourront bien sûr être apportées suite à la nomination d'une CPE et d'un Principal Adjoint qui y porteront un regard nouveau.

Il est demandé aux membres du CA, de bien vouloir voter ce règlement intérieur.

Vote :

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité ce règlement intérieur.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSENTION

Compte-rendu des débats

1.3 Validation IMP

Monsieur le Principal sollicite l'autorisation du Conseil d'Administration pour répartir les différentes IMP (indemnités pour Missions Particulières) qui ont été validées par le Conseil Pédagogique.

Vote :

Le Conseil d'Administration donne à l'unanimité son autorisation pour la répartition des IMP.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSENTION

II – VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT

2.1 – Décision Budgétaire Modificative pour vote :

La gestionnaire présente la décision budgétaire modificative soumise au vote, elle concerne l'achat de matériel informatique pour le secrétariat de direction, le montant en est de 957.00 €

Vote :

Le C.A. approuve la D.B.M à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 ABSTENTION 0 voix CONTRE

2.2 – Décision Budgétaire Modificative pour information :

La gestionnaire présente les décisions budgétaires modificatives pour information :

RELIQUAT DE CLASSE 4

Equipement C.D.I.	2.500,00 €
Manuels Scolaires	5.685,31 €
S.I.V.U	2.633,43 €
Devoirs Faits	7.340,00 €
F.S.C.	5.002,97 €
Caisse de Solidarité	402,22 €

SUBVENTIONS CONSEIL DEPARTEMENTAL

F.C.S.H.	1.036,37 €
F.C.S.H.	1.730,74 €
F.C.S.H.	1.236,04 €
Equipement E.P.S.	2.125,00 €
Bourses (Voyage)	174,00 €

DIVERS

Sortie FUTUROSCOPE ULIS	65,00 €
Dégradations S.R.H.	250,00 €
Caisse de Solidarité	160,22 €
Mairie de SAINTE-GEMME (Voyage Irlande)	350,00 €
Mairie de PONT-L'ABBE (Voyage Irlande)	175,00 €
Mairie de LA VALLEE (Voyage Irlande)	100,00 €
S.I.V.U (Projets et diverses sorties)	1.500,00 €

SUBVENTION ETAT

F.S.C.	6.200,00 €
--------	------------

Compte-rendu des débats

2.3 – Budget modifié Séjour en Italie :

La gestionnaire présente le budget en Italie modifié pour les raisons suivantes. Lors du séjour, un seul car a été mis à disposition pour la visite du VESUVE et un changement dans le programme des visites, ont amené le prestataire du voyage à baisser le coût du voyage. De ce fait la participation des familles est ramenée à 361,00 € au lieu de 400 €. Cela engendre un remboursement aux familles de 39,00 €. Ces dernières auront les choix suivants :

- Crédit sur carte self,
- Remboursement,
- Don F.S.E.
- Don Caisse de solidarité

Vote :

Le C.A. approuve la modification du budget à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 ABSTENTION 0 voix CONTRE

2.4 – Bilan des voyages :

La gestionnaire présente aux membres du Conseil d'Administration le bilan des trois voyages :

- Italie,
- Irlande,
- Espagne.

2.5 – Tarifs de demi-pension et taux des charges communes :

La gestionnaire présente les tarifs des demi-pensionnaires et des externes, les tarifs des commensaux et les taux de charges communes de fonctionnement applicables pour l'année 2019 à savoir :

ELEVES

- | | |
|-------------------------------|--------|
| - Elève à la carte chargeable | 3,11 € |
| - Elève externe du collège | 4,50 € |

COMMENSAUX

- | | |
|----------------------------------------|--------|
| - Elève extérieur au collège | 4,50 € |
| - Catégorie C, personnel non titulaire | 3,11 € |
| - Catégorie B | 4,50 € |
| - Catégorie A | 5,30 € |
| - Hôte de passage | 6,75 € |

TAUX DE CHARGES COMMUNES DE FONCTIONNEMENT

- | | |
|-------------------------------|------|
| - Pour les demi-pensionnaires | 16 % |
| - Pour les commensaux | 17 % |

Vote :

Le C.A. approuve les tarifs & les taux de charges communes de fonctionnement à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 ABSTENTION 0 voix CONTRE

Compte-rendu des débats

2.6 – Répartition des crédits globalisés :

La gestionnaire présente la répartition des crédits globalisés d'un montant de 6.800,00 €

- Droits de photocopies	825,00 €
- Carnets de correspondances	1.501,80 €
- Manuels scolaires	4.473,20 €

Vote :

Le C.A. approuve la répartition des crédits globalisés à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 ABSTENTION 0 voix CONTRE

2.7 – Diverses conventions :

- * Appartement en location
- * Location salle polyvalente : Tai Chi – Théâtre ôVert
- * Secteur Jeunesse
- * Groupement d'achats LA ROCHELLE
- * Mise à disposition des locaux « stage de réussite CM2 »

1. Appartement en location

La gestionnaire présente aux membres du Conseil d'Administration la demande de renouvellement de la concession de logement à titre précaire et révocable de Melle CHOINE.

Vote :

Le C.A. approuve le renouvellement de la concession de Melle CHOINE à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 ABSTENTION 0 voix CONTRE

2. Location de la salle polyvalente

La gestionnaire présente aux membres du Conseil d'Administration la demande de renouvellement de la location de la salle polyvalente de l'association Tai Chi pour un montant annuel de 90,00 €.

Vote :

Le C.A. approuve le renouvellement de la location de la salle polyvalente à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 ABSTENTION 0 voix CONTRE

La gestionnaire présente aux membres du Conseil d'Administration la demande de renouvellement de la location de la salle polyvalente de l'association Théâtre ôVert pour un montant annuel de 135,00 €.

Vote :

Le C.A. approuve le renouvellement de la location de la salle polyvalente à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 ABSTENTION 0 voix CONTRE

Compte-rendu des débats

3. Secteur Jeunesse

La gestionnaire présente aux membres du Conseil d'Administration le renouvellement de l'utilisation des locaux à titre gratuit par le Secteur Jeunesse de la Communauté de Communes Charente-Arnoult Cœur de Saintonge

Vote :

Le C.A. approuve le renouvellement de l'utilisation des locaux à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 ABSTENTION 0 voix CONTRE

4. Groupement d'achats LA ROCHELLE

La gestionnaire présente aux membres du Conseil d'Administration le renouvellement de la convention d'adhésion au groupement de commandes des établissements scolaires et collectivités de Charente Maritime pour l'année 2019

Vote :

Le C.A. approuve le renouvellement de la convention d'adhésion au groupement de commandes à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 ABSTENTION 0 voix CONTRE

5. Mise à disposition des locaux « stage de réussite CM2 »

La gestionnaire présente aux membres du Conseil d'Administration la convention de mise à disposition des locaux scolaires pour l'organisation de stages de réussite destinés aux élèves de cours moyen 2

Vote :

Le C.A. approuve la mise à disposition des locaux à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 18 voix POUR 0 ABSTENTION 0 voix CONTRE

III – QUESTIONS DIVERSES

CDI

Nombre de parents nous font remarquer que leurs enfants voudraient aller au CDI, mais il n'y a assez de place pour s'y rendre.

A quand une augmentation de places au CDI ou l'agrandissement de celui-ci ?

Il est répondu que le nombre de places est déterminé par la professeure-documentaliste : elle ne peut accueillir plus de 20 élèves en même temps. Le CDI étant un lieu de lecture et de recherches un minimum de silence est requis. Elle a aussi en charge des groupes d'élèves qu'elle fait travailler.

Il est aussi à signaler qu'elle prend un minimum de temps pour déjeuner car elle procède à la réouverture du CDI à 12h 45 pour permettre justement la fréquentation à un maximum d'élèves.

Quant à une perspective d'agrandissement du CDI il est synonyme d'évolution constante des effectifs et à soumettre au Conseil Départemental propriétaire des locaux.

Compte-rendu des débats

Papier Toilette

A la remarque récurrente du manque de papier toilette dans les WC il est répondu que de nouvelles dégradations étant à déplorer (papier WC transformé en guirlandes, ou jonchant le sol) celui-ci est à demander à la Vie Scolaire.

Quant à la surveillance dans les toilettes il est répondu que les surveillants sont au nombre de 5 pour 500 élèves et qu'ils ne peuvent être à demeure près de celles-ci.

Abri à l'entrée ou aux alentours du collège

M. le Principal fait remarquer qu'un abri à l'entrée du collège n'est pas envisageable puisque cette entrée est aussi réservée au passage des véhicules de secours.

La construction de cet abri pourrait se faire à l'extérieur du collège mais qu'il faudrait prendre l'attache de la mairie de St Porchaire.

Journée Portes Ouvertes

M. le Principal fait remarquer que cette journée a été envisagée dans le cadre de la réflexion sur le Projet d'Etablissement 2018/2021, qu'il faut réfléchir à son organisation et que cela est tout à fait possible. Les fédérations de Parents d'Elèves y sont très favorables.

Devoirs.

A la remarque des parents d'élèves sur le travail demandé aux élèves du jour au lendemain, il est répondu que ce n'est pas une pratique courante de l'établissement. Cependant, cela peut arriver même si les enseignants demandent le plus souvent du travail avec un délai plus grand. Les enseignants traiteront collectivement en réunion de pré-rentrée cette problématique.

L'agenda/le cahier de textes reste nécessaire ; il est l'outil indispensable des élèves pour noter les devoirs. La consultation quotidienne de pronote est utile.

Emplois du temps déséquilibrés.

Il peut arriver que des EDT apparaissent « déséquilibrés », surtout dans l'alternance de semaines A et B mais aussi lorsque des professeurs sont absents et que les heures de cours se transforment en heures de permanence. L'EDT répond à des contraintes multiples dont en 1^{er} lieu les impératifs pédagogiques. Les variations de l'EDT sont fréquentes, sollicitées parfois par les élèves. Les changements opérés se font sur la base d'un « mieux » certain apporté par le changement.

Communication Pronote.

L'attention est attirée par les parents sur une contradiction : l'établissement sollicite des parents une fréquentation quotidienne de pronote et les enseignants ne répondraient pas toujours aux demandes formulées par pronote.

Constatons que des progrès ont été faits dans les 2 sens et que le changement des habitudes nécessite du temps. Ce souci d'améliorer la communication sera l'un des axes de travail de la réunion de pré-rentrée des enseignants.

Les parents remercient le travail fait au collège :

- sur la qualité des repas
- le sérieux concernant les entrées/sorties du collège
- la communication facile par Pronote, aussi bien avec certains professeurs ou avec la vie scolaire qui donnent une réponse rapide aux familles

Compte-rendu des débats

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Principal,
Rémy Catrou



La Secrétaire de Séance,
Josiane Vinet

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Josiane Vinet", written over the printed name.